

Quelques informations sur le DISPOSITIF DE REMBOURSEMENT annoncé par E. MACRON LE 28/09/21

MON APPROCHE DU SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE	LE DISPOSITIF DANS LE CADRE DU PARCOURS DE SOIN
Ma pratique : 60 € pour 45 mn à 1h de Consultation	Dispositif de remboursement : 30 € pour 30 mn de consultation
Environ 20 mn d'entretien + 20 mn d'Hypnose Ou 45 mn d'entretien + 5 à 10 mn (Prise de RV - Règlement)	20 mn d'entretien au maximum 10 mn (Prise de RV, Télétransmission)
Le libre accès / libre choix au psychologue et à ses méthodes quelle que soit le type de souffrance psychique ou difficultés rencontrées	La prescription médicale (forfait 8 séances) uniquement dans le cadre de troubles anxieux et dépressions légères
Fluidité et adaptabilité de la prise en charge	Après 8 séances, renouvellement de prescription par le médecin + bilan par un psychiatre = d'éventuels interruptions de la prise en charge et ralentissement du travail thérapeutique
Confidentialité des entretiens, ce qui n'empêche pas une collaboration avec votre médecin traitant à votre demande quand c'est nécessaire et avec votre accord sur ce qui est partagé.	Compte-rendu aux médecins / à la sécurité sociale ?
La disponibilité psychique de votre psychologue en lien avec le nombre de patients accueillis par jour (5 à 8 patients au maximum) Le travail du psychologue ne s'arrête pas lorsque vous sortez de son bureau : Réflexion, préparations, recherches, lectures, création d'outils, formations, supervisions... Cela prend du temps, demande de la disponibilité psychique et de l'argent ce qui explique le coût horaire des séances	Une disponibilité moindre, fatigue psychique car nécessité d'accueillir entre 10 et 15 patients pour maintenir un revenu équivalent Un psychologue libéral paye des charges sociales à l'URSSAF, le loyer du cabinet et autres frais liés aux équipements du bâtiment, une assurance, site de rdv en ligne et internet ... Ses formations, supervision, et autres livres et documents nécessaires à sa pratique...
Pas de remboursement de la sécurité sociale, Vous payez vos consultations 65€ / séance, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle par certaines mutuelles	Remboursement par la sécurité sociale sur la base de consultation de 30 mn à 30 €
Je suis passionnée par mon métier ... Mais je me respecte en tant que psychologue et je vous respecte en tant que patient, c'est pourquoi je ne veux pas travailler à la chaîne et n'adhérerai pas au dispositif de remboursement tel qu'il est annoncé.	La gratuité de vos 8 séances mais au prix de peu de temps d'interaction sans possibilité de pratiquer les outils thérapeutiques tels que l'hypnose
Je suis favorable au remboursement des séances par la sécurité sociale pour toute personne en souffrance psychique, à hauteur de 60€ (en lien avec la réalité du terrain) OU une possibilité de dépassement d'honoraire	Un dispositif non respectueux du patient et du psychologue

VOUS AUREZ LE CHOIX, ET MAINTENANT, VOUS AVEZ TOUS LES ELEMENTS NECESSAIRES POUR LE FAIRE !